

204 nouvelles communes éligibles à la fibre optique dès 2018

Le 05/09/2017



Ce mardi en fin de matinée à Dijon, François Sauvadet, président du conseil départemental de la Côte-d'Or organisait un point presse aux côtés des entreprises attributaires des marchés de travaux pour le Fiber to the Home (FTTH), que l'on peut traduire en français par « technologie de la fibre optique à la maison ». Cette technologie « cible prioritairement les secteurs les plus carencés en Côte-d'Or », précise le Département. A cette occasion, François Sauvadet a officiellement lancé la 2e phase du Schéma directeur d'aménagement numérique du territoire (Sdant). Le programmes est le suivant :

- En 2018, 90 nouvelles communes seront éligibles à la technologie "Fibre au milieu du village" et 114 en FTTH.
- A l'horizon 2019-2020, 240 nouvelles communes seront éligibles à la FTTH.

La liste des communes concernées dès le 1er trimestre 2018 (FTTH) :16. CHAIGNAY